



Les formations

Tu trouveras toute l'offre de formation de Lille 3 à partir de ce lien :

<http://www.univ-lille3.fr/fr/etudes/formations/>

• Spécificités étudiants en programme d'échange ou "qu'est ce que j'ai le droit d'étudier à Lille 3 ?"

Les étudiants Erasmus, Erasmus Mundus, ISEP, CREPUQ ou qui viennent dans le cadre d'accords bilatéraux peuvent accéder à tous les cours du 1^{er} cycle (1^{re} année, 2^e année et 3^e année de Licence) et sous certaines conditions aux cours de 2^e cycle (Master 1^{re} année et 2^e année) de toutes les U.F.R. (Unité de Formation et de Recherche, l'équivalent d'une faculté). Hormis les formations sélectives qui comportent un nombre de places limitées (Master 2 par exemple), tous les enseignements sont accessibles aux étudiants. Tu seras inscrit dans l'U.F.R. où tu auras le plus de cours, mais rien ne t'empêche de suivre des cours dans d'autres U.F.R.

La seule restriction susceptible d'intervenir est liée aux éventuelles possibilités de chevauchement des cours (horaires identiques pour des cours différents). Il te faudra donc effectuer des vérifications une fois sur place et procéder aux modifications indispensables.

• Comment choisir ses cours ?

Nous te recommandons de consulter les PDF en ligne décrivant les formations (voir sur les pages de chaque UFR). Certaines UFR ont mis en ligne les guides des études où tu trouveras le descriptif de tous les cours dispensés, le nombre d'heures par semestre, le nombre de crédits et le type de cours.

Les enseignements sont composés de :

- cours en amphithéâtre (cours magistraux - CM),
- travaux dirigés (cours en salle de 30-40 étudiants - TD),
- travaux pratiques (petits groupes - TP).

Afin d'établir ton contrat d'étude, tu peux demander conseil aux enseignants-coordonateurs de Lille 3.

Les nouveaux guides des études seront disponibles aux Relations Internationales et sur le site de Lille 3 en septembre.

• Spécificité étudiants Erasmus :

Avant de venir à Lille, tu dois avoir complété un Contrat d'études ou Learning agreement. Ce contrat d'étude doit être signé par ton enseignant coordinateur dans ton université d'origine.

Attention !

Vos examens ne seront pas reconnus si ce document n'est pas signé.

A Lille, tu auras deux semaines pour valider tes choix, faire signer ce contrat d'étude par l'enseignant coordinateur de Lille 3 et le renvoyer dans ton université d'origine pour être validé par ton professeur. Il y a un enseignant-coordonateur par UFR. La liste sera disponible au bureau de Relations Internationales.

• Je ne trouve pas les emplois du temps sur Internet ?

Les emplois du temps sont affichés auprès des secrétariats des différentes U.F.R. au début de chaque semestre.

A ton arrivée, une visite guidée de l'université sera organisée pour te montrer les emplois du temps.

Tu dois vérifier que tu peux effectivement suivre tous les cours que tu as choisis. Il peut y avoir des problèmes de chevauchement de cours.

Attention !

Il est nécessaire de s'inscrire auprès des secrétariats d'UFR si le cours est divisé en groupes (TD).

• Le système de notation français

L'échelle de notation en France s'étend de 0 à 20. 0 étant la plus mauvaise note, 20 la meilleure (elle n'est que très rarement attribuée). La note de 10 marque la moyenne, c'est-à-dire qu'elle représente la note minimale pour obtenir des crédits ECTS.

Attention !

Ce tableau n'est qu'une indication. Pour une comparaison plus fine, il est nécessaire de prendre en compte la moyenne de la classe à l'examen ainsi que le travail fourni par l'étudiant pendant le semestre.

NOTES	DÉFINITIONS
18 à 19	EXCELLENT
16 à 17	TRES BIEN
14 à 15	BIEN
12 à 13	SATISFAISANT
10 à 11	PASSABLE
8 à 9	INSUFFISANT
0 à 7	INSUFFISANT (Un travail supplémentaire considérable est nécessaire.)

• European Credit Transfert System (ECTS)

L'Université Lille 3 a introduit, dans son dispositif d'évaluation, le système des ECTS.



Le système ECTS garantit la transparence et facilite la comparabilité des différents cursus européens. Une année universitaire vaut 60 crédits ECTS, un semestre vaut 30 crédits ECTS.

Les crédits ECTS expriment la quantité de travail que chaque cours représente par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année complète dans l'établissement. Il s'agit d'une valeur affectée à chaque cours, correspondant au volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacun d'eux. Les crédits ECTS peuvent être affectés aux stages et aux projets d'études lorsqu'ils font partie intégrante de la scolarité.

Le nombre de crédits ECTS attribué pour un enseignement est disponible dans les guides des études. Attention, à Lille 3, les enseignements sont souvent de 3 ou de 6 ECTS. Il est donc recommandé aux étudiants de suivre la totalité du module (le CM + le TD) pour obtenir tous les crédits, dans le cas contraire, il ne nous est donc pas possible d'affecter les crédits ECTS.

Néanmoins, l'université se propose de produire : une attestation de présence (mentionnant le nombre d'heures de cours) dans le cas où l'étudiant n'aurait suivi que des enseignements partiels. Il appartiendra alors à l'université d'origine de procéder à la validation.

Pour garantir une formation de qualité aux étudiants que nous accueillons, et un séjour qui leur soit profitable, il est important de construire un programme d'étude cohérent (learning agreement) avant le départ. Pour faciliter les validations, il conviendrait en outre que l'étudiant établisse un "contrat" avec le coordinateur de l'université d'origine mais aussi de l'université d'accueil, tous deux se portant garants de la cohérence de l'ensemble et recommandant aux étudiants de s'inscrire de préférence à des modules entiers.

• Schéma des études

Une réforme du système universitaire français a été adoptée impliquant l'organisation des études universitaires en trois cycles : Licence, Master, Doctorat.

Le cursus licence (= L) est réparti en 6 semestres (S1 à S6), correspondant à 3 années universitaires (L1, L2, L3). Les semestres impairs (S1, S3, S5) correspondent aux cours de septembre à janvier, les semestres pairs (S2, S4, S6) de février à juin.

Le cursus Master (= M) est réparti en 4 semestres (S1 à S4), correspondant à 2 années universitaires (M1 et M2).

	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Master 1	Master 2
Semestre d'hiver	S1	S3	S5	S1	S3
Semestre d'été	S2	S4	S6	S2	S4

• Les examens

Les étudiants en programme d'échanges suivent les mêmes cours et font l'objet des mêmes dispositifs d'évaluation que les autres étudiants locaux. En France, les examens sont surtout à l'écrit.

Lorsque vous avez échoué à un examen, il est possible d'effectuer un rattrapage au mois de juin.

• Le relevé de notes

Le bureau des Relations Internationales envoie à votre université d'origine le relevé de vos notes d'après le système local de notation. Les relevés de notes sont envoyés en février pour les étudiants qui ne restent qu'un semestre et en juillet pour les autres.

• Les diplômes de français

Pendant ton séjour à Lille, tu as la possibilité de passer des examens afin de certifier ton niveau de français selon le Cadre européen de référence pour les langues.

Le Conseil de l'Europe en 2001 a défini 6 niveaux de maîtrise de la langue :

- A1 (premiers acquis)
- A2 (survie)
- B1 (niveau seuil)
- B2 (utilisateur indépendant)
- C1 (utilisateur expérimenté)
- C2 (maîtrise).

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur organise chaque année deux sessions d'examens :

- > le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française),
- > le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française).

Pour en savoir plus :

<http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/ray-international/FLE.html>